

Image not found or type unknown



porte de garage bloquée

Par **Christophe76**, le **30/08/2022** à **23:36**

Bonsoir,

Il y a 10j, je me suis retrouvé avec la porte du garage impossible à ouvrir... J'ai essayé plusieurs manipulations pour l'ouvrir, mais rien n'y a fait... et étant locataire, je n'ai pas voulu forcer non plus. Jamais eu de souci avant ça... Je contacte ma propriétaire qui au départ ne me répond pas, et qui finalement me dit que c'est à moi de prendre en charge le dépannage et réparations. Est-ce vrai ? Cela fait moins d'un an que je loue ce garage.

merci pour vos réponses

Par **yapasdequoi**, le **30/08/2022** à **23:50**

Bonjour,

Si vous appelez un serrurier pour débloquer la porte, vous devrez le payer et le bailleur ne vous remboursera pas. Par contre c'est rapide et vous choisissez l'artisan. (comparez plusieurs devis)

Avez-vous constaté des traces d'effraction ? ou un forçage de la serrure ? Le mécanisme est-il vétuste ? Si c'est le cas, il faut porter plainte et déclarer le sinistre à votre assureur. Il est possible qu'il refuse la prise en charge puisque normalement il faut déclarer dans les 3 jours...

Vous pouvez aussi mettre en demeure par courrier RAR le bailleur de faire dépanner cette porte. Toutefois vous prenez le risque qu'il vous le refacture si jamais le serrurier indique qu'il s'agit d'une mauvaise utilisation et non pas de la vétusté. De plus le délai est inconnu.

A vous de voir l'option que vous préférez.

Par **Christophe76**, le **31/08/2022** à **00:55**

Merci pour votre réponse rapide.

Non la serrure tourne bien et ce n'est pas elle qui pose problème, c'est vraiment qu'un côté de la porte ne se soulève pas quand elle est déverrouillée... C'est étrange.

Aucun signe de forçage. Mais en réfléchissant, c'est vrai qu'un côté de la porte ne se fermait pas bien, mais comme aucun souci à l'ouverture/fermeture et que je pouvais fermer à clé sans souci, je ne me suis pas inquiété.

Si je fais intervenir un dépanneur et qu'il met en évidence une vétusté, je pourrais réclamer le remboursement auprès de ma propriétaire ? J'ai peur qu'elle me reproche d'avoir choisi un artisan moi même sans la consulter, qu'elle aurait pu faire la réparation à moindre coût etc.. A ce jour, elle n'est pas venue constater le problème non plus...

Par **oyster**, le **31/08/2022 à 08:05**

Bonjour,

Afin d'identifier la cause ,il faut ouvrir la porte du garage !...

Si vous avez un manque d'entretien (graisse ,) la facture serait pour vous .

Si vous avez une casse du mécanisme la facture devrait concerner le bailleur .

L'homme de l'art se doit de préciser par écrit.

Par **Christophe76**, le **31/08/2022 à 09:06**

Bonjour,

Oui j'ai bien compris qu'en fonction de la cause de la panne, ce sera à ma charge ou à celle de la bailleuse.

Ma question est plutôt, si je décide de faire intervenir qqn et que la réparation revient à ma bailleuse : est ce qu'elle ne peut pas se retourner contre moi et refuser de payer en disant que ce n'est pas elle qui a choisi l'artisan ? et qu'elle n'a jamais constaté la panne ?

Par **yapasdequoi**, le **31/08/2022 à 09:13**

Vous avez compris : relisez ma réponse initiale option 1

Je répète : Si vous faites intervenir un artisan, la facture est pour vous ! point. N'espérez aucun remboursement quelle que soit l'origine de la panne.

Si vous choisissez l'option 3, vous n'appellez personne - vous faites un courrier RAR au bailleur avec éventuellement un devis joint et vous attendez qu'il agisse.

Par **Pierrepauljean**, le **31/08/2022 à 09:19**

bonjour

si le système de fermeture est une serrure située au milieu de la porte, je suppose qu'il y a l'intérieur de la porte une tige qui va se fixer dans une encoche de chaque côté....

il va falloir faire ouvrir la porte par un serrurier qui fera "sauter" la serrure...et remplacera le barillet

le système de fermeture est probablement ancien...mais personne ne se préoccupe de graisser le mécanisme ...jusqu'à l'incident